

Bourse Becton Dickinson (BD) pour jeunes leaders (Prix Chemin vers l'excellence)

BD est une entreprise de technologie médicale d'envergure mondiale qui *fait avancer le monde de la santé* en améliorant les découvertes médicales, les diagnostics et la prestation des soins. Ses valeurs fondamentales sont :

- ✓ faire ce qui est juste;
- ✓ assumer ses responsabilités;
- ✓ anticiper et relever les défis de ses patients et de ses clients dans le monde;
- ✓ innover et améliorer ses produits en permanence;
- ✓ respecter les autres, collaborer ensemble, se remettre mutuellement en question et se soucier l'un de l'autre.

BD croit que l'avenir sera bâti par des personnes enthousiastes, avides d'accepter de nouveaux défis, déterminées à poursuivre leur apprentissage personnel et désireuses de faire une contribution au succès global de leur organisation.

Dans le cadre de son engagement à améliorer la qualité des services de laboratoire au Canada et partout dans le monde, BD est fière de parrainer la Bourse pour jeunes leaders qui vise à reconnaître des « étoiles montantes » ayant le potentiel de devenir des leaders futurs dans le domaine de science de laboratoire médical.

Une bourse de 2 000 \$ sera attribuée annuellement à un membre certifié de la SCSLM (employé au Canada à titre de professionnel de laboratoire médical). Le bénéficiaire sera un nouveau venu à l'industrie, mais qui démontre déjà des qualités prometteuses grâce à ses contributions positives à l'organisation. Le prix sera appliqué à la formation continue et/ou à la commandite d'événements d'apprentissage, comme des conférences, des frais de scolarité, des cours, etc.

**La date limite de présentation des demandes est le 1^{er} mai.
Veuillez noter qu'on vous contactera par courriel à l'égard de votre statut.**

Lignes directrices pour le prix

- Membre certifié en règle (courant) de la SCSLM
- Employé comme TLM ou ALM ou dans une profession connexe depuis 2 à 5 ans
- Engagement manifeste à la formation continue et au perfectionnement professionnel et personnel
- Compétences reconnues de leadership (avancement professionnel, chef de file en milieu de travail, réalisations de bénévolat, prix, etc.)
- Citoyen canadien ou résident permanent
- Un membre ne peut se voir octroyer plus d'une subvention, d'une bourse d'études ou d'un prix en argent par année, à l'exception de la Récompense BD pour projets en assurance qualité.

Autres renseignements

- Les demandes incomplètes ne seront pas acceptées
- Les bénéficiaires doivent présenter un rapport final (de 1 à 2 pages) à la SCSLM et autoriser son affichage sur le site Web de la SCSLM et d'autres médias au besoin. Il peut également s'avérer nécessaire de créer une affiche pour LABCON.

Critères d'évaluation

Les demandes de bourse seront révisées par le comité des subventions, bourses d'études et prix de la SCSLM. Chaque soumission sera accordée des points selon la formule suivante, jusqu'à un maximum de 100 points.

- Expression écrite d'intérêt (25 points)
- Accomplissements personnels et professionnels (25 points)
- Leadership et services de bénévolat (25 points)
- Activités de perfectionnement professionnel (25 points)

Dates limites de soumission

Toutes les soumissions doivent être présentées le 1^{er} mai au plus tard

Questions : Si vous avez des questions au sujet du processus de présentation des demandes, veuillez contacter awards@csmls.org

Formulaire de demande Bourse pour jeunes leaders

Partie I : Coordonnées du candidat

N° SCSLM _____ (En lettre moulées) NAS _____ (Requis pour un prix financier*)

Nom : _____
Nom de famille Prénom Initiale (facultative)

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone du jour () _____ Téléphone du soir () _____

Adresse de courriel _____

Partie II : Renseignements professionnels

Employeur : _____

Service : _____

Titre du poste : _____

Adresse : _____

Téléphone de bureau : () _____

Courriel de bureau : _____

Partie III : Veuillez annexer une description de chaque point ci-dessous :

1. Votre expression d'intérêt (200 mots au maximum) :
Une description écrite expliquant comment vos compétences et vos accomplissements personnels et professionnels correspondent aux critères de cette bourse, et comment vous appliquerez les fonds.

2. Votre c.v. courant ou un document soulignant vos activités professionnelles qui démontrent votre impact sur votre organisation, votre potentiel comme leader et/ou votre engagement à l'éducation permanente. Il faut inclure (sans en exclure d'autres) les activités de bénévolat, les prix, la participation à des comités ou projets, la recherche, les publications professionnelles, le leadership ou rôle de formateur en milieu de travail, vos études et votre développement professionnel ou personnel.

Partie IV : Approbation de l'employeur

À titre d'employeur ou de superviseur de _____, j'autorise cette candidature. À mon avis, il/elle démontre les qualités identifiées dans les critères d'admissibilité à cette bourse.

_____ Date _____
Signature de l'employeur/du superviseur A M J

Titre du poste _____ Nom de l'organisation _____

L'employeur est invité à fournir d'autres documents pertinents en appui de cette demande.

Déclaration du candidat

Je suis citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) du Canada et j'atteste, au meilleur de ma connaissance, de l'authenticité des renseignements fournis dans la présente demande.

Signature du candidat : _____ Date : _____

Directives pour l'envoi

Arrêtez-vous et revérifiez!

- Demande signée
- Expression d'intérêt (200 mots au maximum)
- c.v./document soulignant des activités en appui de la demande
- Approbation de l'employeur

DATE LIMITE DES SOUMISSIONS :
1^{er} mai

Envoyez par la poste au :
Comité de subventions, bourses d'études et prix
33 Wellington Street North
Hamilton (Ontario) L8R 1M7

Ou par courriel à :
awards@csmls.org

*La Bourse pour jeunes leaders peut être imposable. Un feuillet d'impôt sur le revenu T4A sera émis pour l'année dans laquelle la bourse est versée. Veuillez vous reporter à la publication de l'Agence du revenu du Canada P105 – Les étudiants et l'impôt (www.cra.gc.ca). Toute conséquence fiscale est la responsabilité du candidat.

À NOTER : Dans ce texte, le masculin est employé comme neutre et englobe le féminin.